

## demarche.numerique.gouv.fr

: PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement Démarche : DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT Organisme ET DU LOGEMENT PROVENCE ALPES-COTE D'AZUR (DREAL) Identité du demandeur **Email Etablissement** SIRET Dénomination Forme juridique **Formulaire** Cette démarche s'adresse uniquement aux unités de méthanisation bénéficiaires des tarifs d'achat électricité ou biométhane injecté dans les réseaux. Elle permet de répondre à l'obligation réglementaire d'établir un bilan annuel de fonctionnement. Elle participe également à l'amélioration de la connaissance de la filière. Les informations demandées concernent l'année achevée précédent l'année de la demande (bilan de l'année n-1 pour une demande l'année n). OUI J'ai lu et j'accepte la notice explicative Vous êtes invité(e) à prendre connaissance de la notice explicative jointe au courriel d'envoi du questionnaire et consultable sur la présente plateforme: clic sur "guide de la démarche" en haut de cette page. Les modifications par rapport à l'année dernière sont surlignées. Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Année du bilan de fonctionnement Exemple: indiquer 2023 si les données que vous transmettez concernent votre bilan de fonctionnement 2023, suite à la demande de la DREAL en 2024. Le Producteur (référent à contacter) NOM Prénom Merci de renseigner les coordonnées du référent à contacter pour votre installation de méthanisation Téléphone

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement
Email 1
Email 2
Parison and the decreased automatical and the second automatical a
Raison sociale du producteur
Fonction du référent de l'unité  Exemples : directeur des services techniques, responsable de l'unité
L'installation de production
Département et commune
Département et commune
Date de mise en service de l'installation Indiquer ici la date de première livraison d'électricité ou biométhane ou de mise en route de l'installation de
combustion du biogaz (jj/mm/aaaa).
Aviez-vous transmis à la DREAL un bilan de fonctionnement l'année dernière ?
Obligation des bénéficiaires des tarifs d'achat électricité et biométhane une fois que l'installation est en fonctionnement.
Cochez la mention applicable  Oui
Non
Constructeur de l'unité
Adresse
Indiquer l'adresse de l'installation de production
Mode de fonctionnement Cochez la mention applicable, une seule valeur possible voix solide
infiniment mélangé
autre voie liquide
—
Mode d'alimentation
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Continu

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement
Discontinu
Température de fonctionnement Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Mésophile
☐ Thermophile
Temps de travail estimé par an (en TP)
Type de valorisation l'année du bilan Plusieurs choix possible. Par exemple, sélectionner "cogénération" et "injection" si vous avez fonctionné une partie de l'année en cogénération et une autre partie de l'année en injection de biométhane dans les réseaux de gaz. Sélectionner "mixte" uniquement si votre installation fonctionne en mixte (cogénération et injection de biométhane).
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Cogénération
☐ Injection dans le réseau de gaz
Mixte: Cogénération et Injection
Combustion en chaufferie
Aucune valorisation
Déconditionneur sur site ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Disposez-vous d'un équipement d'hygiénisation ? Si oui, hygiénisez-vous tout le mélange d'intrants ou seulement certains sous-produits ?
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible non, pas d'hygiénisation
oui, tout le mélange d'intrants
oui, certains sous-produits
Régime ICPE de l'installation de méthanisation Indiquer la(s) rubrique(s) et le régime ICPE de l'installation de méthanisation (2781) du récépissé de déclaration (preuve de dépôt) ou de l'arrêté d'enregistrement ou de l'arrêté d'autorisation. Pour les STEP, sélectionner "STEP".
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  2781-1-Déclaration
2781-1-Enregistrement
2781-1-Autorisation
2781-2-Enregistrement
2781-2-Autorisation
☐ STEP

#### Date du dernier contrôle périodique ICPE par un organisme agréé

(jj/mm/aaaa)

Si le régime ICPE de l'installation de méthanisation est 2781-1-Déclaration, alors elle est soumise à la réalisation, par un organisme agréé, d'un contrôle périodique ICPE, sauf si elle est située dans un établissement soumis à autorisation ou enregistrement.

Si l'installation n'est pas soumise à contrôle périodique ICPE, indiquer : 01/01/1700

si le controle periodique il a pas ericore ete realise, ilidiquer. 01/01/1800	
Données économiques	
Investissement initial (en €)	
Investissements complémentaires (en €)	
Part de subventions (en %)	
TRI (en %)	
TRB (en années)	
Dead to the C	
Produits (en €)	
Si vous n'êtes pas concernés, notez 0	
Ventes de biométhane	
Ventes d'électricité	
Vente de chaleur	
Redevance de traitement des déchets	
Redevance de traitement des dechets	
Vente de digestat	
Charges (en €)	
Si vous n'êtes pas concernés, notez 0	
Coût d'achat des intrants	
Coût total des achats d'intrants	

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement
Coût d'achat des CIVE
Coût d'achat des biodéchets
Autor calcate districts
Autres achats d'intrants
Coût d'épandage du digestat
Coûts de fonctionnement
Coûts de transport
Coûts de manutention
Coots de manotention
Coûts d'entretien des installations
Coût de l'électricité
Location du poste d'injection (le cas échéant)
Coût de la main d'œuvre
Assurance
Consommables
Intérêts d'emprunts
Taxes
Amortissement de la cogénération
Autres coûts

# L'achat de l'énergie produite

Date de prise d'effet du contrat d'achat de l'électricité ou date de signature du contrat d'achat de biométhane (jj/mm/aaaa) Date à partir de laquelle commence le décompte des 20 ou 15 ans de tarif d'achat garanti -> en cas de valorisation mixte, inscrivez ici la date de prise d'effet du contrat d'achat de l'électricité
Date de signature du contrat d'achat de biométhane Date à partir de laquelle commence le décompte des 20 ou 15 ans de tarif d'achat garanti -> en cas de valorisation mixte, inscrivez ici la date de signature du contrat d'achat du biométhane
Arrêté tarifaire de votre contrat en cours (mixte) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arrêté du 23/11/2011
Arrêté tarifaire de votre contrat en cours (biométhane) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Arrêté du 23/11/2011
Arrêté du 23/11/2020
Arrêté du 13/12/2021
Arrêté du 10/06/2023
Arrêté tarifaire de votre contrat en cours (électricité) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  BG16
☐ BG11
□ BG6
Appel d'offre CRE
Arrêté tarifaire de votre contrat en cours (électricité) Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  BG16
☐ BG11
□ BG6
Date du dernier certificat de conformité délivré sur le respect du contrat d'achat de l'électricité (jj/mm/aaaa) Si l'installation n'a pas encore de certificat, indiquer : 01/01/1800. Un contrôle par un organisme agréé doit être réalisé à la mise en service puis tous les 4 ans afin d'obtenir un certificat de conformité au titre du code de l'énergie (R311-42 du code de l'énergie et arrêté du 2/11/2017 relatif aux modalités de contrôle des installations de production d'électricité, cf notice explicative).

Date du dernier certificat de conformité délivré sur le respect du contrat d'achat de l'électricité

(jj/mm/aaaa)

Si l'installation n'a pas encore de certificat, indiquer : 01/01/1800.

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement Un contrôle par un organisme agréé doit être réalisé à la mise en service puis tous les 4 ans afin d'obtenir un certificat de
conformité au titre du code de l'énergie (R311-42 du code de l'énergie et arrêté du 2/11/2017 relatif aux modalités de contrôle des installations de production d'électricité, cf notice explicative).
Cmax : Capacité maximale de production de biométhane (en Nm3/h) Capacité maximale de production fixée dans le contrat d'achat en cours au 31 décembre de l'année du bilan (Cmax en Nm3/h).
Cmax : Capacité maximale de production de biométhane (en Nm3/h) Capacité maximale de production fixée dans le contrat d'achat en cours au 31 décembre de l'année du bilan (Cmax en Nm3/h).
Puissance électrique installée (Pmax en kWé) Indiquer la puissance électrique installée figurant sur le contrat d'achat de l'électricité en cours au 31 décembre de l'année du bilan (en kWé)
Rendement électrique (en %)
Rendement electrique (en %)
Puissance thermique installée (en kW) Voir document de votre constructeur
Rendement thermique (en %)
Avez-vous augmenté la puissance électrique installée de votre cogénératrice pendant l'année du bilan ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Avez-vous modifié la Cmax pendant l'année du bilan ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Si vous avez modifié la Cmax pendant l'année du bilan, indiquer la précédente Cmax (Nm3/h)
Acheteur de l'énergie
Date du dernier avenant au contrat d'achat
Si vous avez modifié la Cmax pendant l'année du bilan, indiquer la précédente Cmax (Nm3/h)

# PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement Si vous avez augmenté la puissance électrique installée de votre cogénératrice pendant l'année du bilan, indiquer la précédente puissance (kWé) Si vous avez modifié la Cmax pendant l'année du bilan, indiquer le mois de la modification Exemple 1 pour janvier, 6 pour juin Si vous avez modifié la Cmax pendant l'année du bilan, indiquer le mois de la modification Exemple: 1 pour janvier, 6 pour juin Si vous avez modifié la puissance électrique installée pendant l'année du bilan, indiquer le mois de la modification Exemple 1 pour janvier, 6 pour juin Production annuelle prévisionnelle (en GWh PCS/an) Production annuelle prévisionnelle dans le contrat d'achat en cours au 31 décembre de l'année du bilan (en GWh PCS/an) Avez-vous modifié la production annuelle prévisionnelle pendant l'année du bilan? Cochez la mention applicable ☐ Oui ☐ Non Si vous avez modifié la production annuelle prévisionnelle pendant l'année du bilan, indiquer la précédente production annuelle prévisionnelle Si vous avez modifié la production annuelle prévisionnelle pendant l'année du bilan, indiquer le mois de la modification Exemple: 1 pour janvier, 6 pour juin Bénéficiez vous d'un avenant à votre contrat d'achat depuis le 10/6/2023, avec une prime à l'autoconsommation? Pour les bénéficiaires des tarifs 2011, 2020, 2021, l'arrête du 10/6/2024 prévoit la possibilité d'un avenant sur l'efficacité énergétique et environnementale des installations, incluant une prime à l'autoconsommation de biogaz produit pour les besoins en énergie de la pasteurisation, hygiénisation, et/ou pré-traitement des intrants, selon les modalités des articles 18, 19 et 20 de l'arrêté du 10/6/2023. Cochez la mention applicable ☐ Oui □ Non

Bénéficiez vous d'un avenant à votre contrat d'achat depuis le 10/6/2023, pour modifier les modalités de contrôle de la capacité maximale de production (tarif 2011) ?

L'arrête du 10/6/2024 (article 22) prévoit la possibilité d'un avenant au contrat d'achat pour apprécier la capacité de production par année civile et non plus mensuellement pour les bénéficiaires des tarifs 2011.

PACA - Bilan annuel des unites de methanisation en fonctionnement
Cochez la mention applicable  Oui
Non
<b>Bénéficiez vous d'un avenant à votre contrat d'achat depuis le 10/6/2023, pour le calcul de la production maximale ?</b> Pour les bénéficiaires des tarifs 2020, l'arrête du 10/6/2024 (article 23) prévoit la possibilité d'un avenant au contrat d'achat pour apprécier la capacité de production par année civile et non plus mensuellement.
Cochez la mention applicable  Oui
Non
La production d'énergie
Période du bilan de l'injection : année civile
Période du bilan cogénération Période du bilan : année civile. Pour la cogénération, possibilité de déclarer le bilan annuel du 1er novembre de l'année n-1 au 31 octobre de l'année n du bilan (= année EDF OA).
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  1er janvier au 31 décembre de l'année du bilan (année civile)
1er novembre de l'année n-1 au 31 octobre de l'année n du bilan (année EDF OA)
PRODUCTION DE BIOGAZ
Votre installation a t elle un(des) débitmètre(s) mesurant la quantité de biogaz auto-consommée ? Par exemple, biogaz autoconsommé pour le chauffage digesteur(s)
Cochez la mention applicable  Oui
Non
Quantité annuelle de biogaz autoconsommé (en Nm3) ? Indiquer la quantité annuelle de biogaz autoconsommé (par exemple pour le chauffage du digesteur). Indiquer 0 si pas d'autoconsommation de biogaz. Indiquer 999 si pas connu (pas de débitmètre par exemple).
Votre installation a-t-elle un (des) débitmètre(s) mesurant la quantité de biogaz produit ?  Question commune à tous les types de valorisation. Dans tous les cas, il peut y avoir un débitmètre en sortie digesteur(s). En cogénération, il peut y avoir un débitmètre en entrée cogénérateur. En injection de biométhane dans les réseaux gaz, il peut y avoir un débitmètre en entrée épurateur.
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible non, pas de débitmètre mesurant le biogaz produit
oui, 1 débitmètre en sortie digesteur(s)
oui, 1 débitmètre en entrée cogénérateur ou épurateur
oui, 2 débitmètres en sortie digesteur(s) ET en entrée cogénérateur ou épurateur

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement Indiquer la quantité annuelle de biogaz produit sorti du digesteur : quantité mesurée à l'aide d'un débitmètre biogaz en sortie digesteurs ou quantité estimée.
Quantité annuelle de biogaz traité par le système d'épuration (en Nm3) Quantité de biogaz dirigé vers le système d'épuration pour être traité (en Nm3)
Quantité annuelle de biogaz en entrée cogénérateur (en m3)
Taux de CH4 dans le biogaz (%) Indiquer le % moyen sur l'année de CH4 contenu dans le biogaz produit (% moyen à calculer dans la mesure du possible
Le taux de CH4 dans le biogaz (%) que vous venez d'indiquer est-il une valeur moyenne calculée sur l'année ou une estimation ?  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Valeur moyenne calculée sur l'année
Estimation
Production électrique annuelle injectée sur le réseau (en KWh et pas en MWh!)  Reportez votre production annuelle (en KWh et pas en MWh!) à partir de vos factures de vente d'électricité injectée sur le réseau (vente sur l'année du bilan)
Production électrique annuelle totale sortie génératrices (en kWh pas en MWh !)
Nombre d'heure(s) de fonctionnement du (des) moteur(s) (en heures par an)
Valorisez-vous la chaleur produite en dehors de votre procédé de méthanisation ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Si vous valorisez la chaleur produite en dehors de votre procédé de méthanisation, quelles sont les principales sources d'utilisation de la chaleur ?  Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Bâtiment d'élevage
Séchoir agricole
Chauffage domestique
Vente à un industriel
☐ Autre valorisation

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement si vous valorisez la chaleur produite en dehors de votre procédé de méthanisation, quelles sont les principales sources d'utilisation de la chaleur ?  Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Bâtiment d'élevage
Séchoir agricole
Chauffage domestique
Vente à un industriel
Autre valorisation
Si vous valorisez la chaleur produite en dehors de votre procédé de méthanisation, quelles sont les principales sources d'utilisation de la chaleur ?  Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Bâtiment d'élevage
Séchoir agricole
Chauffage domestique
Vente à un industriel
Autre valorisation
Si autre valorisation, précisez laquelle  Si autre valorisation, précisez laquelle
Quelle quantité de chaleur valorisez-vous en dehors de votre procédé de méthanisation ? (en kWh et pas en MWh!) Indiquer 999 si cette quantité de chaleur n'est pas connue (pas de compteur de chaleur par exemple).
Quelle quantité de chaleur valorisez-vous en dehors de votre procédé de méthanisation ? (en kWh et pas en MWh!) Indiquer 999 si cette quantité de chaleur n'est pas connue (pas de compteur de chaleur par exemple).
Quelle quantité de chaleur valorisez-vous en dehors de votre procédé de méthanisation ? (en kWh et pas en MWh!) Indiquer 999 si cette quantité de chaleur n'est pas connue (pas de compteur de chaleur par exemple).
Disposez-vous d'un compteur de chaleur dédié ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Quelle quantité de chaleur utilisez-vous pour votre procédé de méthanisation ? (en kWh et pas en MWh !) Indiquer 999 si cette quantité de chaleur n'est pas connue (pas de compteur de chaleur par exemple).

**INJECTION DE BIOMETHANE** 

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement
Débit d'injection actuel (en Nm3/h)
Quantité annuelle de biométhane injecté sur le réseau de gaz (en Nm3)
Energie annuelle injectée sur le réseau de gaz (en KWh PCS et pas en MWh PCS !)  Reportez votre production annuelle (en KWh PCS et pas en MWh PCS !) à partir de vos factures de vente de biométhal injecté sur le réseau (vente sur l'année du bilan)
Nombre d'heures d'injection dans les réseaux de gaz sur la période du bilan
Nombre d'heures d'injection dans les réseaux de gaz sur la période du bilan
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Quantité de biométhane injectée sur le réseau par mois
Compléter le tableau mensuel pour l'année du bilan (modèle de fichier à télécharger sur votre ordinateur, à compléte à enregistrer sur votre ordinateur puis à télécharger ci-dessous avec "choisir un fichier").
Addition de butane et/ou propane lors de l'injection du biométhane dans le réseau?  Demandé par l'arrêté tarifaire  Préciser si du butane et/ou propane est/sont ajouté(s) lors de l'injection du biométhane dans les réseaux de gaz naturel, qui serai(en)t rendu(s) nécessaire(s) par le respect des prescriptions techniques des gestionnaires de réseaux
Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Addition de butane et/ou propane lors de l'injection du biométhane dans le réseau ?
Demandé par l'arrêté tarifaire Préciser si du butane et/ou propane est/sont ajouté(s) lors de l'injection du biométhane dans les réseaux de gaz naturel, qui serai(en)t rendu(s) nécessaire(s) par le respect des prescriptions techniques des gestionnaires de réseaux
Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Quel est le type d'épuration du biogaz ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Membranaire
☐ PSA
Autre
Valorisez vous le CO2 du biogaz produit ? Cochez la mention applicable Oui
Non

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement
Produisez-vous du BIOGNV ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Biogaz torché
Avez-vous une torchère ?  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Oui, une torchère automatique
Oui, une torchère manuelle
☐ Non, pas de torchère
Avez-vous un débitmètre pour mesurer le biogaz réellement torché ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
<b>Débit de la torchère (en m³/h) ?</b> Vous trouverez cette information dans le descriptif des éléments fournis par votre constructeur. Indiquer le débit maximal de la torchère en m³/h. ATTENTION : Si vous n'avez pas cette information, indiquer : 999.
Nombre d'heures de fonctionnement de la torchère ?  Obligation réglementaire ICPE : la durée de torchage doit être recensée et versée au programme de maintenance préventive (art 2.16 arrêté du 10/11/2009 (2781-D), art 32 arrêté du 12/8/2010 (2781-E) et art 10 arrêté du 10/11/2009 (2781-A)).  DONC Indiquer le temps de fonctionnement de la torchère pendant la période du bilan (en heures).  ATTENTION:  Si vous n'avez pas cette information, indiquer : 999  Si vous n'avez pas torché, indiquer 0
Indiquez le volume de biogaz torché (en m³) Soit lue sur le débitmètre, Soit calculée = débit x nombre d'heures de fonctionnement de la torchère, Soit estimée. ATTENTION: Si vous n'avez pas cette information, indiquer: 999
Si vous n'avez pas torché, indiquer 0
Les intrants alimentant l'installation

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Déclaration de tous les intrants alimentant votre installation l'année du bilan (utiliser le MODELE 2023 à télécharger ci-après)

NOUVEAU: Par rapport au modèle de fichier de l'an dernier, des précisions sont apportées pour 2 catégories d'intrants (en rouge 1ere colonne du fichier). UTILISATION OBLIGATOIRE du modèle de fichier à télécharger, un autre format ne sera pas accepté. Y compléter les cases grisées pour TOUS les intrants ayant alimenté votre installation l'année du bilan, selon les familles et catégories du fichier.

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement ATTENTION : La définition des cultures principales et cultures intermédiaires est celle du code de l'environnement article D543-291 (modifié par le décret N°2022-1120 du 4/8/2022), cf notice d'utilisation.

Comment procéder ? modèle de fichier à télécharger sur votre ordinateur, à compléter, à enregistrer sur votre ordinateur puis à télécharger ci-dessous avec "choisir un fichier"

Commentaire intrants  Exemple : précisez la nature et l'origine d'un intrant que vous avez eu des difficultés à classer dans une des familles ou catégories du fichier.
Y a-t-il des modifications par rapport à l'année précédente ?  Dans le cas où il y a des modifications par rapport à l'année précédente sur la nature des intrants et/ou, pour les sous-produits animaux, sur l'origine des élevages : répondre oui et expliquer.  Sinon, répondre non.
Disposez-vous d'un agrément sanitaire définitif?  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  oui
non
en cours de demande
agrément provisoire
Date de l'obtention de l'agrément
Capacité totale du méthaniseur (Tonnes/an)
Volume annuel traité actuellement (Tonnes/an)
La consommation d'énergie
Mode de chauffage du digesteur Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Utilisation du biogaz ou du biométhane produit par l'installation
Récupération chaleur fatale issue d'un équipement pré-existant installé sur site ou sur un site à proximité immédiate (au sens de l'arrêté tarifaire 23/11/2011)
Récupération chaleur fatale issue d'un équipement installé sur site dans le cas d'une installation produisant du biogaz à partir de matières résultant du traitement des eaux usées urbaines
Récupération chaleur fatale issue du système d'épuration ou de compression de l'installation de production
Autre

Mode de chauffage du digesteur : expliquer
Disposez vous d'un compteur spécifique permettant de mesurer la consommation électrique du système d'épuration el le cas échéant de traitement des évents ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Disposez vous d'un compteur spécifique permettant de mesurer la consommation électrique du système d'épuration el le cas échéant de traitement des évents ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Consommation électrique du système d'épuration et le cas échéant de traitement des évents (en kWh)
Obligation de l'arrêté tarifaire Le système d'épuration comprend les unités fonctionnelles de désulfuration, décarbonation, et séchage du biogaz.
Consommation électrique du système d'épuration et le cas échéant de traitement des évents (en kWh) Obligation de l'arrêté tarifaire
Le système d'épuration comprend les unités fonctionnelles de désulfuration, décarbonation, et séchage du biogaz.
Votre unité de méthanisation utilise-t-elle de l'énergie fossile (en dehors de l'éventuelle hygiénisation et des transports) ?  Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Si oui, pour quel usage ?
Si oui, indiquer l'énergie fossile utilisée et la quantité d'énergie (en kWh)  Exemple : indiquer "gaz naturel, 200 kWh" si vous utilisez 200 kWh de gaz naturel.
Consommation électrique annuelle totale de l'ensemble de l'unité de méthanisation (en kWh) process, valorisation d'énergie, bâtiment tertiaire, introduction des matières premières
Quantité d'électricité autoconsommée de l'unité (kWh)

# PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement Pour la cogénération

Consommation électrique (en kWh) Consommation des auxiliaires des moteurs de cogénération
Quantité d'électricité autoconsommée pour le moteur de cogénération (kW)
Mode de chauffage du digesteur
Consommation électrique annuelle de l'ensemble de l'unité
Disposez vous d'un compteur spécifique permettant de mesurer la consommation électrique de l'unité de méthanisation ?  Compteur spécifique à l'unité de méthanisation : ne compte pas l'électricité consommée par votre exploitation pa ailleurs
Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
Quelle énergie consomme votre équipement d'hygiénisation ? Indiquer la principale énergie utilisée
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Biogaz produit
Gaz naturel fossile
Fuel Students of the students
☐ GPL
Quelle quantité d'énergie consomme votre équipement d'hygiénisation ? Quantité d'énergie totale consommée (en kWh).
Vos commentaires sur le fonctionnement de l'installation
Commentaire sur le fonctionnement de l'installation l'année du bilan Préciser en quelques mots le fonctionnement général de l'installation de méthanisation sur la période du bilan et le évolutions de votre installation. ATTENTION : Si il y a eu des dysfonctionnements techniques importants : merci de préciser lesquels.
Avez-vous rencontré des difficultés pour l'injection sur le réseau de gaz en raison de périodes de saturation des ré ?
Cochez la mention applicable Doui

PACA - Bilan annuel des unites de methanisation en fonctionnement
Non
Avez-vous rencontré des difficultés pour l'injection sur le réseau de gaz en raison de périodes de saturation des réseau ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Si c'est le cas, expliquez et indiquez combien de jours dans l'année vous n'avez pas pu injecter (approximativement) ?
Si c'est le cas, expliquez et indiquez combien de jours dans l'année vous n' avez pas pu injecter (approximativement) ?
Observez-vous des effets positifs agronomiques dus à la présence du projet ? Par exemple, évolution de la fertilisation, besoins en irrigation toute donnée chiffrée sera bienvenue pour compléter votre propos.
Identifiez-vous d'autres effets bénéfiques dus au projet ?  Exemples : contribution à l'évolution du système de culture, amélioration de l'image environnementale, création d'emplois, diversification des activités
Quels seraient vos besoins (techniques, logistiques, réglementaires) pour l'amélioration de l'activité ?
Les données agricoles
Etes-vous producteur de cultures alimentant votre méthaniseur (cultures intermédiaires à vocation énergétique et/ou cultures principales) ?  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Oui
Non
Pas de cultures alimentant le méthaniseur

Les cultures alimentant votre méthaniseur sont-elles irriguées (cultures intermédiaires à vocation énergétique et/ou cultures principales) ?  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  oui toutes
oui en partie
non aucune
pas de cultures alimentant le methaniseur
Les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) alimentant votre méthaniseur sont-elles fertilisées ?  Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Non
Oui, avec digestat
Oui, avec autre fertilisant organique
Oui, avec engrais minéral
Oui, avec fertilisant organique et engrais minéral
Pas de CIVE alimentant le methaniseur
Quelle part (en %) des CIVE alimentant votre méthaniseur estimez-vous être fertilisée avec de l'engrais minéral ? Indiquer un nombre entier correspondant au pourcentage estimé de CIVE fertilisées avec de l'engrais minéral et alimentant votre méthaniseur. Indiquer 999 si vous n'avez pas d'information.
Les digestats
Recirculation du digestat (m3)
Type de digestat recirculé Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Brut
Liquide
Volume de digestat brut produit (m3)
Volonie de digestat brot prodoit (mo)
Taux de matière sèche du digestat brut (%MS)
Tuox de matiere seeme de digestate silve (xir is)
Traitement du digestat brut Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Séparation de phase par presse à vis
Séparation de phase par Centrifugation
Compostage
Séchage

PACA - Bilan annuel des unites de methanisation en fonctionnement
Traitement biologique aérobie
Aucun
Capacité de stockage du digestat brut produit (en m3)
Procédure règlementaire Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Plan d'épandage
Cahier des charges
Norme
Autorisation de commercialisation
Volume de digestat liquide produit (m3)
Totaline de digestat inquide produit (ille)
Tour de matière ababe dispatet limite (9/)
Taux de matière sèche digestat liquide (%)
Traitement du digestat liquide Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Boues biologique activées
Evapo-concentration
Précipitation struvite
☐ Stripping
Osmose inverse
Aucun
Capacité de stockage digestat liquide (m3)
Procédure règlementaire Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Plan d'épandage (déchet)
Cahier des charges
Norme
Autorisation de commercialisation
Volume de digestat solide produit (tonnes)
Taux de matière sèche digestat solide (%)
Table to the tribute to the control (70)

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement Traitement du digestat solide
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  Compostage
Séchage
Aucun
Capacité de stockage digestat solide (en tonnes)
Le digestat est-il composté sur site ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Volume total de digestat composté (m3)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Lieux de valorisation du digestat et surfaces d'épandage
Merci de remplir le tableau dans le fichier joint
Le digestat est-il transporté par canalisation ?  Cochez la mention applicable  Oui
Non
Quels équipements d'épandage utilisez-vous ?
Géolocalisation des nouvelles installations de production
Emplacement géographique du méthaniseur (ne sont concernées que les nouvelles installations)
<ul> <li>Indiquer votre adresse dans le pavé « recherchez une adresse saisissez au moins 2 caractères »</li> <li>La carte zoome alors automatiquement vers votre adresse (ce qui prend quelques secondes)</li> <li>Vous pouvez zoomer plus ou moins avec les fonctions + et - à droite de la carte pour situer l'emplacement de votre méthaniseur</li> </ul>
<ul><li>Clic sur le symbole pointeur "ajouter un point" en haut à gauche de la carte</li><li>Clic sur la carte à l'emplacement de votre méthaniseur</li></ul>
- Les coordonnées de l'emplacement pointé s'affichent sous la carte "Sélections utilisateur" - Copier coller ces coordonnées et les reporter dans le pavé "Sélections utilisateur ", par exemple 1°32'25"S 47°12'30'

## **Attestation**

Je viens de compléter mon bilan annuel

PACA - Bilan annuel des unités de méthanisation en fonctionnement Cochez la mention applicable, une seule valeur possible
en dupliquant mon dossier de l'an dernier
en commençant un autre dossier vide
<b>J'atteste avoir transmis les nouvelles données pour mon nouveau bilan de fonctionnement</b> Par exemple : Nous sommes en 2024 et je dois déposer mon bilan de fonctionnement 2023. J'ai dupliqué mon dossier 2022. En cochant OUI, j'atteste avoir modifié les données de mon bilan 2022 afin de transmettre les nouvelles données 2023.
Cochez la mention applicable  Oui
□ Non
N'hésitez pas à vous exprimer
<b>Votre avis</b> Quels seraient vos besoins pour faciliter / améliorer cette activité ou la filière (formation, accompagnement, informations techniques, réglementaires, etc.) ?  Quels effets bénéfiques voyez vous à votre activité de méthanisation ?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION